



GUIDE DE COMPÉTITION COUPE AUVERGNE RHÔNE-ALPES SAINT MARCELLIN EN FOREZ 26/27 MARS 2022

BMX: extrema ludis cursoriam
multum passionis ac paulum insaniae

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Loire LE DÉPARTEMENT

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

2ème MANCHE

COUPE AURA

St Marcellin en Forez

26/27 MARS 2022

Entrée gratuite
Buvette
Restauration



Crédit Mutuel CCM ANDREZIEUX BOUTHEON

BENGERON TRANSPORTS

St Marcellin en Forez TRAVAUX PUBLICS & TRANSPORTS 24118 FUREUX Tél : 04 77 27 83 97

VDF

VERRIÈRE TRAITEUR



SOMMAIRE

Compétition

Engagements	3
Réglementation	4
Accueil des pilotes	5
Les catégories	6
Ordre de passage	7
Récompenses	8

Infos pratiques

Acces/ plan	9-10
Infos grand publics	11
Espaces Tentes	12
Espaces Caravaning	13
Contacts	14
Partenaire	15



PROCÉDURE

Les engagements doivent être effectués par les clubs sur Internet à partir du site de la F.F.C. Auvergne Rhône Alpes suivant la procédure habituelle des engagements en ligne :

La clôture des engagements est fixée au

16/03/2022 - 20H00

Le désengagement doit être signalé au correspondant régional.

Aucun remboursement ne sera accepté.

Les épreuves de la **COUPE AUVERGNE RHONE ALPES** sont ouvertes aux pilotes de toute la région Auvergne–Rhône–Alpes et aux pilotes des autres comités.

MONTANT DES ENGAGEMENTS

20 " : 13 € par pilote

24" (Cruiser) : 13 € par pilote



ENGAGEMENTS





REGLEMENTATION



La participation à la Coupe Auvergne–Rhône–Alpes se déroulera en 2 manches sur deux week-end et opposera les pilotes de toute la région Auvergne–Rhône–Alpes.

La Coupe Auvergne–Rhône–Alpes permettra aux pilotes de se qualifier aux Challenge France Sud-Est.

Les 2 manches sont obligatoires.

Pour les pilotes blessés, des wild-cards exceptionnelles pourront être accordées à condition de présenter un certificat médical avant la fin de la dernière manche, Passé cette épreuve, aucune demande de Wild Card ne sera prise en compte.

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

La coupe Auvergne-Rhône-Alpes BMX est régie par le règlement FFC BMX

CLASSEMENT DES CLUBS

Un classement des clubs sera fait à l'issue de la dernière épreuve

Ce classement prendra en compte les 2 meilleurs résultats par catégorie de chaque Clubs.

Remise des récompenses sera effectué au championnat régional



ACCUEIL DES PILOTES



Un point d'accueil sera à votre disposition

Il permettra de :

Recevoir les pilotes ou leur responsable afin de leur procurer toutes les informations nécessaires quant au déroulement des épreuves,
Confirmer les inscriptions, attribuer des badges pour les officiels.

Récupérer les pastilles pour les pilotes

HORAIRES D'OUVERTURE

Les horaires sont donnés à titre indicatif. Les horaires définitifs seront communiqués lors de la diffusion du timing de la compétition.

Le samedi à partir de 10h00

Le dimanche à partir de 08h00



LES CATÉGORIES



20 Pouces	Catégorie	Homme	Femme
5 ans / 6 ans	Pré licencié	X	X
7 ans / 8 ans	Poussin	X	X
9 ans / 10 ans	Pupille	X	X
11 ans / 12 ans	Benjamin	X	X
13 ans / 14 ans	Minime	X	X
15 ans / 16 ans	Cadet	X	X
17 ans / 18 ans	Junior	X	
17 ans et plus	Femme 17 et +		X
19 ans et plus	Homme 19 et +	X	

24 Pouces	Catégorie	Homme	Femme
13 ans / 16 ans	Minime / Cadet	X	X
17 ans et plus	Femme 17 et +		X
17 ans / 29 ans	Homme 17/29	X	
30 ans / 39 ans	Homme 30/39	X	
40 ans et plus	Homme 40 +	X	

Définition des Blocs :

Bloc 1 : Cruisers

Bloc 2 : Pré-licencié F/G

Bloc 3 : Poussin F/G

Bloc 4 : Pupille F/G

Bloc 5 : Benjamin F/G

Bloc 6 : Minime F/G

Bloc 7 : Cadet F/G

Bloc 8 : Femme 17 et + / Homme Junior et +

Le Samedi

- 11h00 Début des essais
 - o Essais bloc 1
 - o Essais bloc 2,3 et 4
 - o Début des manches
 - o A l'issue des manches, phases finales
- A l'issue des courses : Remise des récompenses

Le Dimanche

- 08h30 Début des essais
 - o Essais par bloc 5,6,7 et 8
 - o Début des manches
 - o A l'issue des manches, phases finales
- A l'issue des courses : Remise des récompenses

Les horaires définitifs seront communiqués lors de la diffusion du timing de la compétition

PROGRAMME SPORTIF



RECOMPENSES

CLASSEMENT GÉNÉRAL INDIVIDUEL

Après la course, le classement sera envoyé par courriel par l'administrateur de la course à la commission régionale BMX.

Après validation il sera mis sur le site du comité AURA.

RÉCOMPENSES CLASSEMENT INDIVIDUEL

Le club organisateur prévoit de récompenser les 3 premiers du classement de chaque catégorie lors de la cérémonie protocolaire.

Un système prévu par l'organisateur à l'arrivée des finales permettra de donner les récompenses aux autres pilotes (4^{ème} à 8^{ème} place) hors cérémonie protocolaire.

RÉCOMPENSES CLASSEMENT DES CLUBS

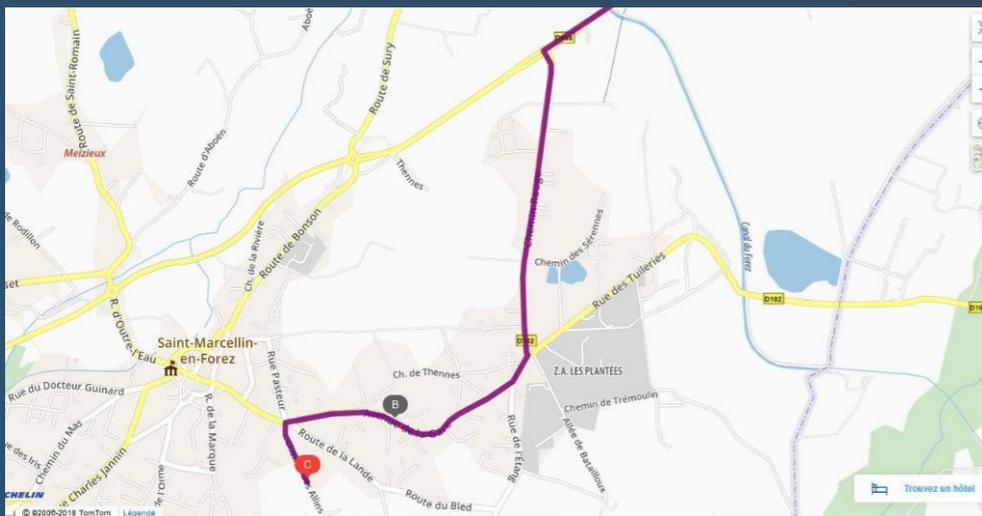
Un classement des clubs sera réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque club. Suite à ce classement les 3 premiers clubs seront récompensés.

Les récompenses seront remises au Championnat Régional.



PISTE REFENCEE SUR GOOGLE MAP ET WAZE

ACCES PAR A 72



EN VENANT DE ST ETIENNE Prendre sortie A 72 -> Montbrison/
Bonson /Saint-Just-Saint-Rambert Au rond-point, prendre la 3ème
sortie sur D498

PUIS pendre au rond point la 2ème sortie a droite

EN VENANT DE CLERMONT Prendre sortie A 72 -> Montbrison/
Bonson /Saint-Just-Saint-Rambert Au rond-point, prendre la 2ème
sortie sur D498

en direction de Montbrison/Bonson/Saint-Just-Saint-Rambert
pendant 7.6 km

Rester sur la file de gauche direction Saint Marcellin en Forez
pendant 3 km

Prendre à gauche -> Chemin Rouge

ENTRER dans Saint-Marcellin-en-Forez

0.6 km au STOP ->Prendre à droite: D102 / Avenue de la Gare Au
rond-point

Prendre la 1re sortie sur Rue du 19 Mars 1962

DE SUITE Prendre à gauche: Chemin des Allins



ACCES / PLAN

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES





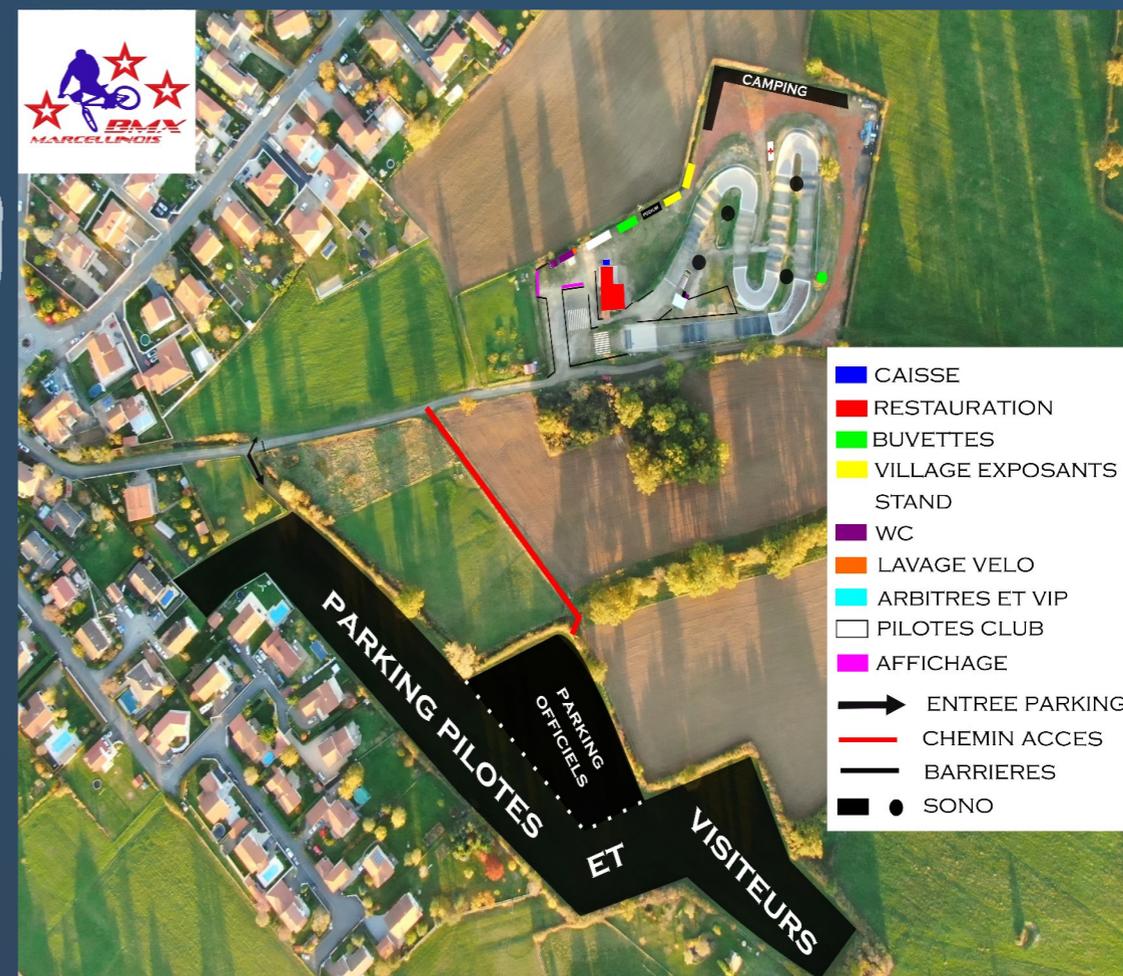
INFOS GRAND PUBLICS



PARKING

Le parking pilotes et visiteurs sera sur la droite du chemin d'accès de la piste. Des bénévoles du club vous placerez.

Merci de respecter leurs indications et de ne pas vous garer hors du parking.





RESTAURATION

Une restauration et une buvette sera a votre disposition durant le week-end sur le site.

Merci de respecter les consignes mise en vigueur.



INFOS GRAND PUBLICS





Les tentes club et autres seront admises aux abords de la piste à 2M des barrières SAUF le long de la dernière ligne.

**En raison d'un grand nombre de clubs,
2 TENTES 3x3M UNIQUEMENT seront tolérées.**

TOUS CLUBS NE RESPECTANT PAS LES
CONDITIONS SE VERRONT DÉMONTES
AUTOMATIQUEMENT LEURS TENTES .

Merci de votre compréhension



ESPACE TENTES





Un espace camping sera présent derrière la piste.

Il sera GRATUIT mais en places limitées

SANS RACCORDEMENTS EAU ET ELECTRICITEE

Une réservation est OBLIGATOIRE par mail
avant le 20/03/2022 à :mictaz@wandoo.fr

Merci de votre compréhension



ESPACE CARAVANING



👤 Pascal Morawiec - Président

📞 06 32 59 68 95

✉ pascal.morawiec@orange.fr

🌐 <https://bmxmarcellinois.wixsite.com/monsite>

👤 Mickaël Audras - Camping

📞 06 82 27 77 78

✉ mictaz@wanadoo.fr



CONTACTS





PARTENAIRES



Saint Marcellin en Forez



CITROËN

GARAGE BREUIL

42680 SAINT MARCELLIN EN FOREZ
TEL:0974565091



Transports VIAL

42160 BONSON

Tél. 04 77 55 10 10 Fax. 04 77 55 36 59



Travaux publics Transports

42380 LA TOURETTE TEL : 04-77-50-07-51

Crédit Mutuel
CCM ANDREZIEUX BOUTHEON



Garage OLIVIER
SAINT JUST SAINT RAMBERT
Tel: 04 77 52 32 19



Charpente - Couverture - Menuiserie

Entreprise FAVERJON

Saint Marcellin en Forez
Tel: 04 77 52 80 82



FLEURISTES DÉCORATEURS
42680 SAINT MARCELLIN EN FOREZ
09 74 56 56 46



CONTRÔLE
TECHNIQUE
AUTOMOBILE



Tel : 04 77 96 14 50
13, Rue de Laplatte - 42000 MONTEBRISON
clement.la.o@wanadoo.fr



42600 SAVIGNEUX
04 77 58 10 80
www.acsr.fr

LOCATION DE MATERIEL



06 16 51 75 73 herve.sono@gmail.com



06 71 56 24 21 04 77 29 17 07
42380 LURIECO





Comité Rhône-Alpes de Cyclisme

**Mme Nathalie MORAWIEC
Mr Xavier RONGERE**

Commission Régionale BMX Race

**9 rue Edouard Herriot
38300 BOURGOIN JALLIEU**

✉ commission.aura.bmx@orange.fr

